



MAIRIE DE BOUILLANTE

DIRECTION DES FINANCES ET DU
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
SERVICE DES FINANCES

BOUILLANTE, LE 31 JANVIER 2018

Le Maire,

à

Affaire suivie par : Mme ABIDOS

☎ : 0590 98 70 04 - Poste : 214

☎ : 0590 98 73 45

Nos réf. : CB/TA/FB/RJ/EA/RA/42/2018

Vos réf. :

Monsieur Yves COLOMBET
Président de la Chambre Régionale des
Comptes de la Guadeloupe
Parc d'activités de la Providence
Kann Ope - Bat D BP 157
97181 LES ABYMES CEDEX

Objet : Situation de trésorerie de la Commune de BOUILLANTE - créances constatées sur la CAGSC

Monsieur le Président,

La commune de Bouillante rencontre depuis plusieurs mois des difficultés de trésorerie conduisant à de sérieux retards de paiement aux prestataires et organismes. Une situation devenue durable et portée à la connaissance de Monsieur le Préfet de Région. En effet, par divers courriers, j'ai tenu informé Monsieur le Préfet de Région des créances non soldées par la CAGSC dont le total s'élève, à ce jour, à 1.439.404,46 €. Des impayés, très conséquents, qui exposent la commune à des résiliations de comptes auprès de certains fournisseurs, de lourdes majorations de retard à régler aux organismes sociaux voire des suspensions de couverture par certaines mutuelles.

Parmi les dépenses restant à régler, nous comptons des charges sociales dans les comptes du trésorier s'élevant à 959.722,83 € au titre de 2017 dont 686.877,00 € au profit de la CNRACL, organisme de retraite.

Comme je l'ai réitéré à Monsieur le Préfet, il est nécessaire de tout mettre en œuvre pour le recouvrement des sommes restant dues par la communauté d'agglomération.

Par la présente, je tenais à vous faire part de ma préoccupation compte tenu de la situation très sérieuse de la Commune de Bouillante.

Veillez croire, **Monsieur le Président**, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,

Thierry ABELLI

p.j : copie lettre au Préfet du 31/01/2018



DIRECTION DES FINANCES ET DU
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
SERVICE DES FINANCES

MAIRIE DE BOUILLANTE

BOUILLANTE, LE 31 JANVIER 2018

Le Maire,

à

Monsieur Eric MAIRE
Préfet de la Région Guadeloupe
Bureau des relations financières
Rue Lardenoy
97100 BASSE-TERRE

Affaire suivie par : Mme ABIDOS

☎ : 0590 98 70 04 - Poste : 214

☎ : 0590 98 73 45

Nos réf. : CB/TA/FB/RJ/EA/RA/4.4/2018

Vos réf. :

Objet : Situation de trésorerie de la Commune de BOUILLANTE - créances constatées sur la CAGSC

Monsieur le Préfet,

Dans mes précédents courriers, je vous informe de la situation de trésorerie de la Commune de Bouillante et des créances restant dues à de nombreux fournisseurs mais également aux organismes sociaux engendrée par un solde d'impayés par la CAGSC s'élevant aujourd'hui à 1.439.404, 46 €.

Comme je vous l'ai indiqué précédemment, ces difficultés de trésorerie exposent la commune de Bouillante à des charges de majorations de retard supplémentaires systématiques sur les contributions sociales, aux risques de résiliation de comptes auprès de fournisseurs et à des suspensions de couverture par les mutuelles dont dépendent de nombreux agents communaux.

A ce jour, les impayés en termes de charges sociales s'élèvent à 959.722,83 €. Un montant conséquent non sans risque pour les agents et leurs droits à certains égards.

Par la présente, je tiens à vous alerter sur la situation préoccupante de la Ville de Bouillante et réitère ma demande afin que les créances restant dues par la CAGSG soient réellement versées. Je vous demande de tout mettre en œuvre afin que les mandats non soldés (numéros 1199 de 2016 et 1226 de 2017) et à constater pour 591.593,46 € soient inscrits dans les paiements prioritaires de l'établissement.

Veuillez croire, **Monsieur le Préfet**, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,

Thierry ABELLI